

Exploitations diversifiées : un contenu en emploi plus élevé

Danièle CAPT
Anne-Marie DUSSOL

INRA-ENESAD,
Centre d'Économie et
Sociologie appliquées
à l'Agriculture et aux
Espaces Ruraux

Cet article a été réalisé dans le cadre de la convention INRA-SCEES sur l'utilisation des données du recensement agricole 2000.

Dans une société où l'agriculture ne cesse de perdre des emplois, les exploitations agricoles qui pratiquent le tourisme à la ferme, la vente directe et la transformation de produits fermiers ou encore des prestations de service freinent légèrement ce mouvement en mobilisant plus d'emplois par exploitation que les autres. Au-delà de cette caractéristique, la dernière décennie enregistre un fort déclin du nombre de ces exploitations, principalement celles qui exercent la vente directe ou la transformation de produits agricoles, et voit s'affirmer leurs traits distinctifs par rapport aux exploitations exclusivement agricoles : ces exploitations exercent davantage l'agriculture à titre principal, accentuent leur recours au salariat, prennent plus souvent une forme sociétaire et sont aux mains de personnes se distinguant par un niveau de formation plus élevé.

En 2000, la vente directe au consommateur de produits fermiers, le tourisme à la ferme ou toute autre activité de diversification ne concerne plus que 150 000 exploitations, soit moins du quart de l'ensemble des exploitations agricoles (encadré p. 18). Elles étaient presque trois fois plus nombreuses en 1988, en représentant 40 % du total des exploitations agricoles (tableau 1).

Elles pèsent également moins lourd dans l'emploi agricole puisqu'elles ne regroupent, en 2000, plus qu'un petit tiers de l'emploi agricole total et près de la moitié de l'emploi salarié, contre respectivement 45 % et 57 % en 1988 (tableau 2).

Néanmoins, comparées aux exploitations exclusivement agricoles, elles ont un contenu en emploi plus élevé, et cela est encore plus vrai en 2000 qu'en 1988. En 1988, les exploitations diversifiées mobilisaient 1,5 UTA par exploitation, contre 1,3 pour les exploitations exclusivement agricoles (1 UTA - unité de tra-

vail annuel - correspond à la quantité de travail fournie par une personne occupée à plein temps pendant un an). En 2000, cet écart s'est accentué : elles génèrent 2,1 UTA en moyenne par exploitation tandis que les autres exploitations ont conservé le niveau moyen de 1,3 UTA par exploitation.

Un tiers de l'emploi agricole

L'évolution d'ensemble masque des profils très différents d'un type d'activité à l'autre. Ainsi, la majeure part de la baisse d'ensemble provient des exploitations ayant une activité de vente directe et/ou transformation : leur nombre est passé de plus de 400 000 en 1988 à environ 120 000 en 2000, et leur part a baissé de 39 % à 18 % des exploitations. Il est néanmoins à noter que les évolutions constatées peuvent être, pour partie, le fait d'un artefact statistique lié à un changement de

Tableau 1

Beaucoup moins d'exploitations pratiquent la vente directe ou la transformation

Exploitations ayant une activité de	1988		2000	
	Nombre	%	Nombre	%
Production agricole exclusive	595 705	58,6	513 457	77,4
Diversification	421 050	41,4	150 350	22,6
dont :				
Tourisme et artisanat				
définition identique 1988 et 2000	16 473	1,6	13 890	2,1
définition élargie en 2000	n. c.	n. c.	18 543	2,8
Restauration sans hébergement	1 393	0,1	1 095	0,2
Restauration et hébergement	1 684	0,2	1 878	0,3
Hébergement sans restauration	13 396	1,3	10 917	1,6
Autres activités lucratives	n. c.	n. c.	5 428	0,8
Activités d'artisanat	n. c.	n. c.	736	0,1
Vente directe et/ou transformation	400 962	39,4	120 294	18,1
Vente directe sans transformation	{ 275 469	{ 27,1	58 910	8,9
Vente directe et transformation			43 078	6,5
Transformation sans vente directe			18 306	2,8
Travail à façon				
définition identique 1988 et 2000	18 457	1,8	16 111	2,4
définition élargie en 2000	n. c.	n. c.	19 939	3,0
Travaux forestiers	4 327	0,4	2 135	0,3
Travaux agricoles (ETA)	14 555	1,4	13 976	2,1
Autres travaux à façon	n. c.	n. c.	5 217	0,8
Transformation du bois	n. c.	n. c.	6 177	0,9
Production d'énergie renouvelable	n. c.	n. c.	190	-

n. c. : non connu.

Note : Une exploitation pouvant exercer plusieurs activités de diversification, le total par colonne des activités de diversification est supérieur à la ligne « Diversification ».

Source : AGRESTE - Recensements agricoles

Tableau 2

Les exploitations diversifiées : un quart des exploitations et un tiers de l'emploi agricole

En % de l'ensemble des exploitations ou des UTA

Exploitations ayant une activité de	1988			2000		
	Exploitations	UTA totales	UTA salariées	Exploitations	UTA totales	UTA salariées
Production agricole exclusive	58,6	55,0	42,8	77,4	67,8	51,8
Diversification	41,4	45,0	57,2	22,6	32,2	48,2
dont :						
Tourisme et artisanat	1,6	2,1	2,0	2,8	4,1	5,9
Restauration sans hébergement	0,1	0,2	0,3	0,2	0,3	0,3
Restauration et hébergement	0,2	0,2	0,3	0,3	0,4	0,4
Hébergement sans restauration	1,3	1,6	1,5	1,6	2,0	1,9
Autres activités lucratives	n. c.	n. c.	n. c.	0,8	1,8	3,8
Vente directe et/ou transformation	39,4	42,4	54,6	18,1	27,0	43,8
Vente directe sans transformation	{ 27,1	{ 31,5	{ 37,9	8,9	11,0	15,4
Vente directe et transformation				6,5	12,2	22,1
Transformation sans vente directe				12,3	11,0	16,6
Travail à façon	1,8	2,8	3,9	3,0	4,4	5,4
Travaux forestiers	0,4	0,6	0,8	0,3	0,3	0,3
Travaux agricoles	1,4	2,3	3,2	2,1	3,1	3,6
Autres travaux à façon	n. c.	n. c.	n. c.	0,8	1,2	1,8

n. c. : non connu.

Note : Une exploitation pouvant exercer plusieurs activités de diversification, le total par colonne est supérieur à 100.

Source : AGRESTE - Recensements agricoles

convention dans le recueil de données (encadré p. 18). De plus, on ne peut rien déduire de cette baisse sur l'évolution de la taille du marché des produits fermiers car la dimension économique des activités de diversification n'est pas évaluée dans le recensement agricole. Or, en 1988, selon des enquêtes locales [3], la grande majorité des exploitations exerçaient cette activité de manière marginale et il est vraisemblable que la baisse les concerne principalement parce qu'elles auraient disparu, ou ne la pratiqueraient plus en 2000, alors même que les autres exploitations où cette activité est importante l'auraient maintenue, voire développée.

Entre 1988 et 2000, l'activité touristique recule également, mais dans une bien moindre mesure. Ainsi, le nombre d'exploitation pratiquant le tourisme à la ferme demeure faible [1]. Du fait de la baisse du nombre d'exploitations dans leur ensemble, le poids relatif de ces exploitations a quelque peu augmenté, d'autant plus que sont prises en compte les activités nouvellement repérées. Ainsi, la part d'exploitations ayant une activité touristique est passée de 1,6 % à 2,1 % à définition identique et près de 3 % selon la définition élargie (encadré p. 18). L'hébergement seul, de type gîte rural, demeure l'activité touristique de loin la plus répandue, bien que son importance relative ait un peu baissé (de 81 % à 78 % des exploitations touristiques entre 1988 et 2000) au profit de la pratique d'une activité

d'hébergement avec restauration. Le travail à façon concerne également un nombre plus faible d'exploitations en 2000 qu'en 1988, sauf si on intègre les nouvelles activités repérées. Le poids relatif de ces exploitations a également un peu augmenté : en 1988, 1,8 % des exploitations et en 2000, 2,4 % des exploitations à définition identique et 3 % selon la définition élargie.

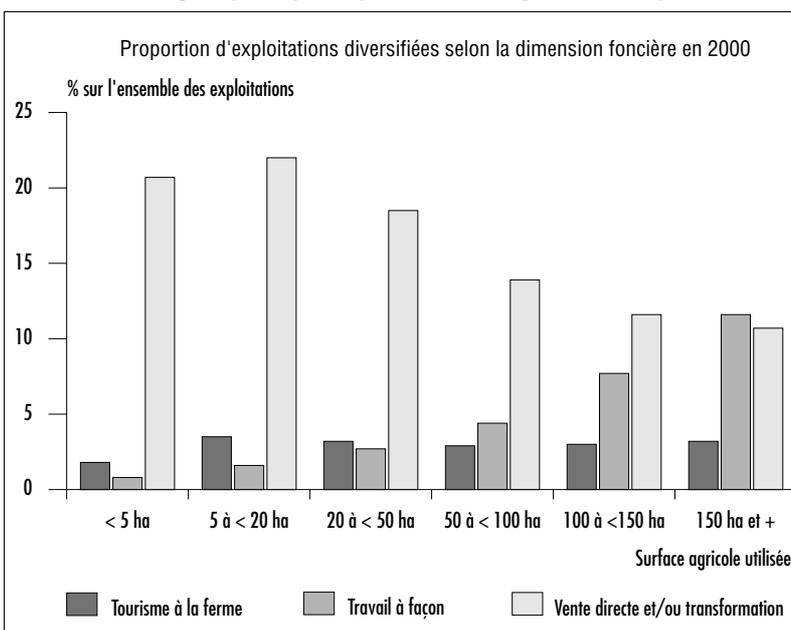
Ces évolutions, mesurées en termes de différences de stocks d'exploitations agricoles entre 1988 et 2000, peuvent masquer des évolutions importantes en termes de flux (entrées et sorties d'activité), comme cela a pu être constaté au cours de la décennie précédente pour les exploitations ayant une activité touristique. Entre 1988 et 1995, le nombre de ces exploitations était resté globalement stable mais cette stagnation masquait un renouvellement important : deux tiers des exploitations recensées en 1995 avaient démarré l'activité touristique après 1988 et, parallèlement, deux tiers l'avaient arrêtée ou avaient disparu au cours de cette période ou bien encore continuaient d'exercer cette activité dans un autre cadre juridique [4].

Effets contrastés de la dimension foncière sur l'activité de diversification

Ces activités sont-elles un moyen de compenser des revenus agricoles bas découlant d'une faible disponibilité foncière ? Ce n'est manifestement pas le cas de la pratique du tourisme à la ferme qui varie peu selon la dimension foncière des exploitations (surface agricole utilisée - SAU), en 1988 comme en 2000. En revanche, il semble bien en être ainsi pour l'exercice d'une activité de vente directe et/ou transformation qui concerne une part décroissante des exploitations quand leur dimension foncière s'élève : en 2000, cette part évolue ainsi de 21 % des exploitations en dessous de 5 ha à 11 % au-delà de 150 ha (graphique 1). Bien que situé à un niveau plus élevé, cet écart était comparable en 1988. Le fait que la vente directe et/ou transformation touche une part non négligeable des exploitations de grande dimension foncière indique cependant que d'autres facteurs interviennent dans la décision d'entreprendre cette activité.

Contrairement à l'activité de vente directe et/ou transformation, la part d'exploitations réalisant un travail à façon augmente avec l'accroissement de la dimension foncière, passant ainsi

Graphique 1
Le travail à façon plus pratiqué dans les grandes exploitations



Source : AGRESTE - Recensements agricoles

progressivement de 1 % des exploitations en dessous de 5 ha à 12 % à partir de 150 ha. Entre 1988 et 2000, cette activité concerne une part croissante des exploitations quelle que soit leur dimension foncière, mais elle s'est toutefois davantage développée dans les grandes exploitations (à partir de 100 ha).

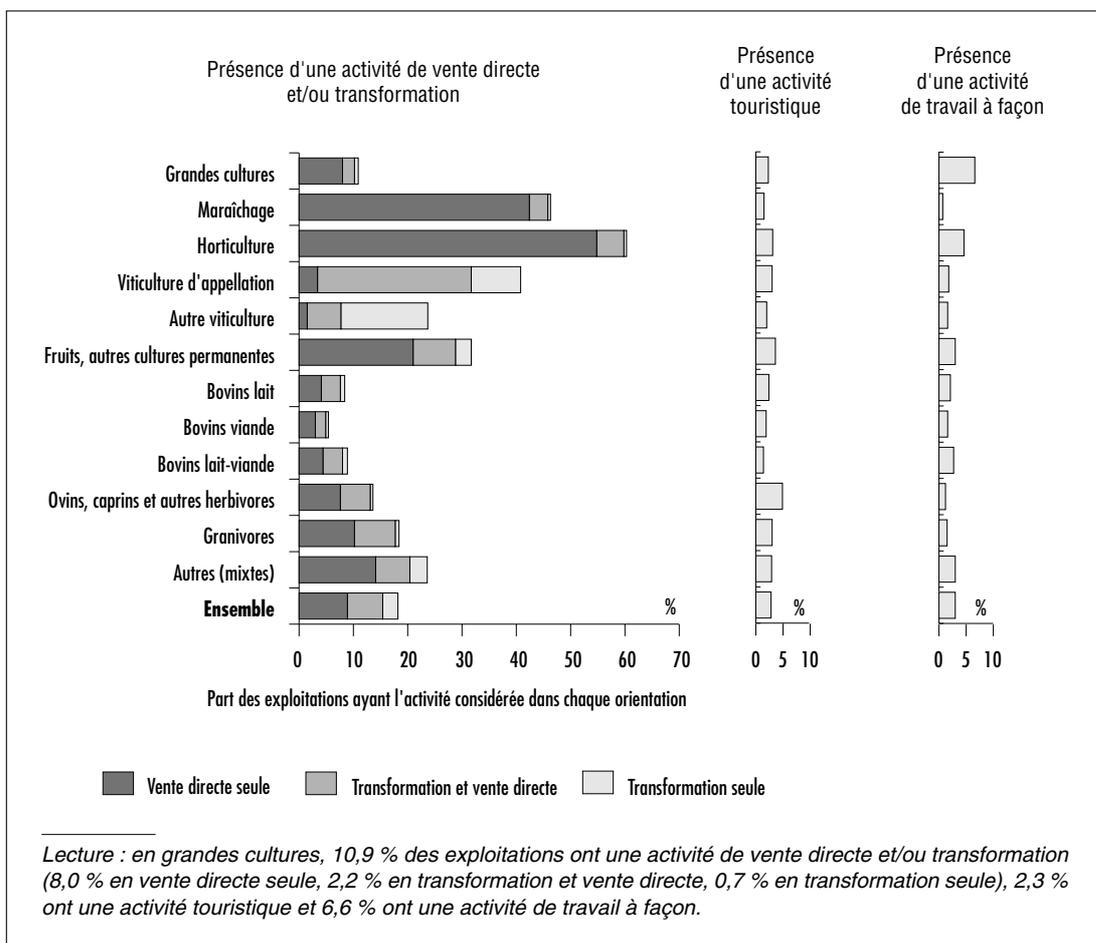
À chaque orientation sa diversification

En 2000, le tourisme à la ferme est l'activité la plus répandue au sein des exploitations spécialisées en ovins, caprins et autres herbivores, probablement en raison de leur localisation plus marquée en zone de montagne et dans la moitié sud de la France, puis parmi les exploitations spécialisées en arboriculture. À l'opposé, cette activité est la moins fréquente en maraîchage et dans tous les systèmes spécialisés en bovins, orientation qui requiert une forte présence des agriculteurs (graphique 2).

La vente directe et/ou transformation est de loin l'activité la plus fréquente dans les exploitations spécialisées en horticulture et en maraîchage : elle concerne respectivement 60 % et 46 % d'entre elles, et dans les deux cas, il s'agit quasi exclusivement d'une activité de vente directe. Cette activité de vente directe et/ou de transformation se retrouve également de façon importante dans les exploitations spécialisées en viticulture, davantage en vin de qualité – 41 % d'entre elles - qu'en autres vins – 24 % d'entre elles. Celles qui font du vin de qualité vendent principalement leurs produits directement aux consommateurs, et secondairement à des intermédiaires alors que les autres exploitations viticoles vendent principalement à des intermédiaires. Enfin, c'est dans les exploitations spécialisées en bovins que l'activité de vente directe et/ou transformation est de loin la moins répandue.

Le travail à façon se retrouve, lui, surtout dans les exploitations spécialisées en grandes cultures (7 %) et, dans une moindre mesure,

Graphique 2
La vente directe très prisée par les horticulteurs et les maraîchers



Source : AGRESTE - Recensement agricole 2000

dans les exploitations horticoles (5 %) qui rentabilisent ainsi leur parc de matériel.

14 % des diversifiées ont recours à au moins un salarié permanent

La diversification concerne bien plus souvent des exploitations qui exercent l'agriculture à titre principal (avec au moins un actif familial travaillant au moins à mi-temps sur l'exploitation) que des exploitations où l'agriculture n'est qu'un complément (celles qui ne disposent pas d'un actif familial travaillant au moins à mi-temps sur l'exploitation) (encadré p. 16). En 2000, seules 10 % des exploitations travaillant à façon, 20 % des exploitations ayant une activité touristique et 24 % des exploitations pratiquant une activité de vente directe et/ou transformation exercent l'agriculture à titre de complément alors que plus du tiers des exploitations exclusivement agricoles sont dans ce cas (tableau 3).

En 1988, le recours à au moins un salarié permanent (1 UTA en équivalent) était déjà plus fréquent dans les exploitations diversifiées, surtout parmi les exploitations réalisant un travail à façon. Au cours des années 90, il a eu tendance à se développer plus rapidement

dans les exploitations diversifiées que dans les autres. En 2000, les exploitations diversifiées sont devenues proches les unes des autres de ce point de vue : qu'elles se livrent à un travail à façon, à une activité touristique ou à une activité de vente directe et/ou transformation, elles sont 14 % à avoir recours à au moins un salarié permanent ; en revanche, seulement 4 % des exploitations exclusivement agricoles sont dans cette situation.

En 2000, comme l'ensemble des exploitations, les exploitations ayant une activité touristique, et celles ayant une activité de vente directe et/ou transformation sont devenues moins souvent conjugales et familiales qu'en 1988. Cependant, si leur caractère familial ne les distingue plus guère des exploitations exclusivement agricoles, elles demeurent toutefois plus souvent conjugales : respectivement 22 % et 19 % d'entre elles sont dans ce cas au lieu de 14 % des exploitations exclusivement agricoles ou de celles travaillant à façon. De manière concomitante, les exploitations qui pratiquent le travail à façon sont devenues encore plus nettement des exploitations « dites individuelles » en 2000 qu'en 1988 et restent davantage familiales que toutes les autres catégories d'exploitations (encadré p. 16).

Tableau 3
La diversification est gourmande en salariés

En %

Exploitations ayant une activité de	Agriculture à titre principal				Agriculture de complément	Ensemble
	avec salariés permanents	dite individuelle	conjugale	familiale		
Tourisme et artisanat	13,0	32,8	22,2	12,5	19,5	100,0
Restauration sans hébergement	13,0	28,3	26,6	17,4	14,8	100,0
Restauration et hébergement	11,0	31,6	29,0	13,5	14,9	100,0
Hébergement sans restauration	9,1	33,2	21,8	12,5	23,5	100,0
Autres activités lucratives	23,7	32,4	20,1	12,2	11,7	100,0
Vente directe et/ou transformation	14,0	31,6	18,2	11,8	24,4	100,0
Vente directe sans transformation	9,4	32,7	17,2	10,6	30,1	100,0
Vente directe et transformation	21,5	28,9	20,5	14,0	15,2	100,0
Transformation sans vente directe	11,4	34,5	16,0	10,3	27,8	100,0
Travail à façon	14,0	41,7	13,5	19,9	10,9	100,0
Travaux forestiers	4,8	42,6	13,4	13,3	25,9	100,0
Travaux agricoles	14,8	42,0	13,2	21,7	8,2	100,0
Autres travaux à façon	15,1	39,7	14,0	17,7	13,6	100,0
Production agricole exclusive	4,1	33,8	14,2	10,2	37,7	100,0
Ensemble des exploitations	6,1	33,7	15,0	10,8	34,4	100,0

Lecture : 13 % des exploitations qui pratiquent le tourisme et l'artisanat exercent l'agriculture à titre principal avec salariés.
Source : AGRESTE - Recensement agricole 2000

Les grands types d'exploitations agricoles

Les exploitations agricoles peuvent être classées selon la façon dont le travail agricole y est exercé : à titre principal ou en complément. Au sein des exploitations qui exercent l'agriculture à titre principal, il est encore possible de distinguer plusieurs types d'exploitations : celles avec salariés, celles « dites individuelles », celles qui sont conjugales et les familiales.

Agriculture à titre principal : elle comprend les exploitations dans lesquelles au moins un actif familial travaille au moins à mi-temps sur l'exploitation. Sont distinguées :

- les **exploitations avec salariés** : le travail salarié permanent est égal ou supérieur à une Unité de Travail Annuel, c'est-à-dire l'équivalent du travail d'une personne à plein temps pendant une année entière (40 400 exploitations en 2000) ;

- les **exploitations dites individuelles** : le chef d'exploitation est le seul actif familial travaillant au moins à mi-temps sur l'exploitation (223 800 exploitations) ;

- les **exploitations conjugales** : le conjoint du chef d'exploitation est actif au moins à mi-temps sur l'exploitation ; aucun autre actif familial, en dehors du chef d'exploitation, n'y travaille au moins à mi-temps (99 600 exploitations) ;

- les **exploitations familiales** (au sens large) : au moins un autre actif familial (y compris un coexploitant non apparenté au chef d'exploitation) est actif au moins à mi-temps sur l'exploitation ; le conjoint peut y travailler ou non (71 500 exploitations).

Agriculture de complément : elle comprend les exploitations dans lesquelles il n'y a pas d'actif familial travaillant au moins à mi-temps sur l'exploitation. Elle est composée essentiellement d'exploitations dont le chef est retraité ou pluriactif (228 500 exploitations).

Une importance particulière des formes sociétaires

Entre 1988 et 2000, les sociétés d'exploitation agricole (GAEC, EARL, SCEA et sociétés commerciales) se sont fortement développées et représentent un poids grandissant dans l'ensemble des exploitations [2]. Les exploitations diversifiées n'échappent pas à ce mouvement, à la différence que ces dernières étaient déjà plus souvent sous forme sociétaire que les autres exploitations en 1988, et qu'elles le restent en 2000 (tableau 4). C'est parmi les exploitations exerçant des travaux à façon que les sociétés sont le plus présentes. Enfin, quelle que soit la nature de leur activité, les exploitations diversifiées se distinguent par le recours plus important aux statuts de société commerciale ou de SCEA : 7 % d'entre elles sont concernées, comparativement à 3 % des exploitations exclusivement agricoles.

Un effet de génération peu marqué

En 1988, les jeunes chefs d'exploitation (moins de 35 ans) étaient moins enclins à exercer une activité touristique ou de vente directe et/ou transformation que la génération des 35 à 50 ans, et surtout que les exploitants ayant 50 ans et plus, en phase successorale, dont le successeur exerçait une activité agricole, pour l'essentiel avec eux. Ces différences, toute-

Tableau 4
Entre un quart et un tiers de sociétés parmi les exploitations diversifiées

En %

Exploitations ayant une activité de	Statut des exploitations en 2000					
	Exploitant individuel	GAEC	EARL	Autre société	Autre	Ensemble
Tourisme et artisanat	72	8	11	7	2	100
Restauration sans hébergement	71	10	9	8	2	100
Restauration et hébergement	74	7	9	8	2	100
Hébergement sans restauration	77	7	11	5	-	100
Autres activités lucratives	61	9	13	13	4	100
Vente directe et/ou transformation	76	6	9	7	1	100
Vente directe sans transformation	83	5	7	4	1	100
Vente directe et transformation	67	8	13	11	1	100
Transformation sans vente directe	76	5	9	9	-	100
Travail à façon	62	13	17	7	1	100
Travaux forestiers	86	5	4	4	1	100
Travaux agricoles	57	15	21	7	-	100
Autres travaux à façon	69	11	11	7	2	100
Production agricole exclusive	83	6	8	3	-	100
Ensemble des exploitations	81	6	8	4	-	100

Source : AGRESTE - Recensement agricole 2000

fois peu prononcées en 1988, se sont réduites en 2000. Ainsi, à première vue, l'exercice de ces deux types d'activités ne semble pas marqué d'un effet de génération.

En revanche, en 1988, les jeunes exploitants exerçaient un peu plus souvent une activité de travaux à façon que leurs aînés. De 1988 à 2000, la proportion des jeunes chefs se livrant à cette activité a augmenté, mais il en est de même pour leurs aînés et l'écart ne s'est pas creusé : en 2000, sont concernés 4,8 % des jeunes, 4,1 % des chefs de 35 à 49 ans, 3,4 % des chefs de 50 ans et plus ayant un successeur membre de la famille et travaillant sur leur exploitation ou une autre, et beaucoup moins parmi les autres chefs âgés de 50 ans et plus.

Un niveau de formation nettement plus élevé

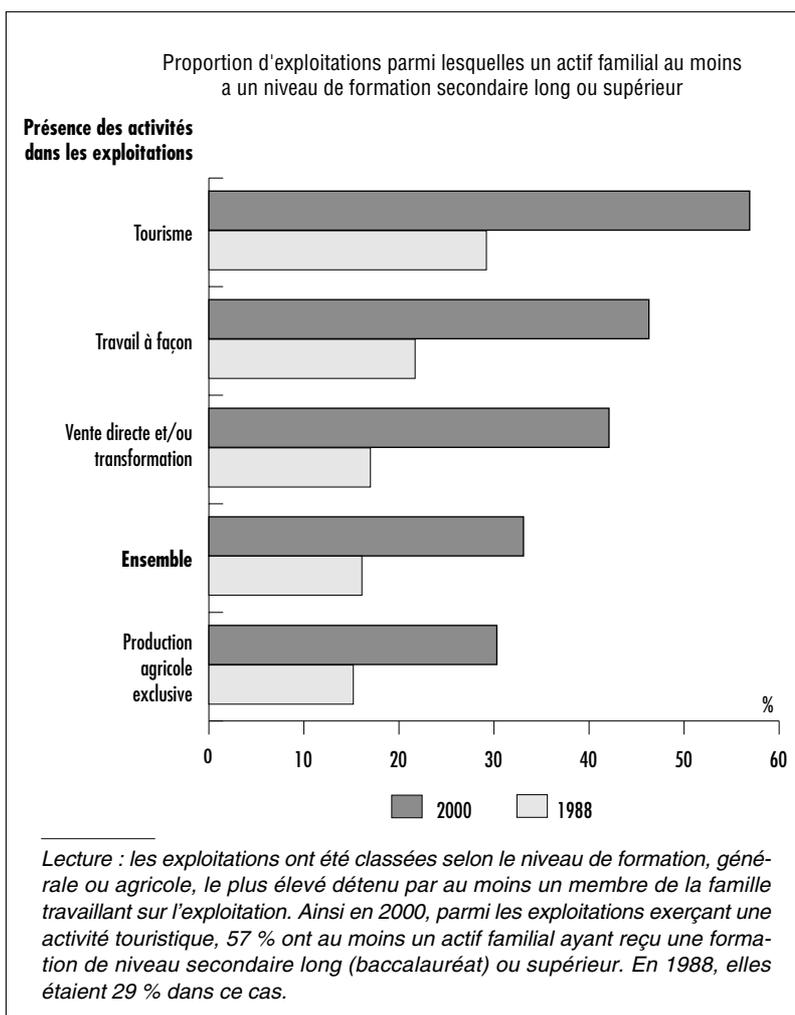
Les exploitations diversifiées se distinguent des autres exploitations non seulement parce qu'elles mobilisent davantage de travail mais également parce que le niveau de formation de leurs membres est nettement plus élevé. Déjà en 1988, ces derniers étaient davantage formés, plus insérés dans les réseaux professionnels et avaient davantage fréquenté d'autres milieux sociaux, soit après avoir réalisé un détour professionnel et exercé un autre métier avant de s'installer en agriculture, soit à cause de leur origine non agricole [3].

Entre 1988 et 2000, le niveau de formation des agriculteurs s'est élevé quelle que soit la nature de leur activité : la part de ceux qui ont au moins un niveau de formation secondaire long est ainsi passée de 16 % en 1988 à 33 % en 2000 (graphique 3). Au cours de cette période, l'écart des niveaux de formation selon la nature de l'activité des exploitations demeure important et s'est même accentué : en 1988, les exploitations pratiquant la vente directe et/ou la transformation de leurs produits se distinguaient peu des exploitations exclusivement agricoles de ce point de vue, mais en 2000, 30 % de ces dernières ont au moins un membre ayant un niveau de formation secondaire long ou supérieur alors que les premières les distancient nettement (42 % d'entre elles), de même que les exploitations se livrant à un travail à façon (46 % d'entre elles), et surtout les exploitations ayant une activité touristique (57 % d'entre elles). Cette proportion est encore plus élevée parmi celles exerçant les activités nouvellement repérées, comme les activités touristiques lucratives autres que l'hébergement ou la restauration, ou encore, certains travaux à façon, comme ceux d'entretien du territoire. Ainsi, plus l'on s'éloigne du référentiel de métier jusqu'alors dominant en agriculture pour l'exercice de ces activités, plus le niveau de qualification des personnes intervient de manière décisive.

Ainsi, après les années 80 où la diversification de l'activité des exploitations agricoles semblait s'étendre, les années 90 ont enregistré une concentration de ce processus sur un nombre plus réduit d'exploitations, qui représentent tout de même près du quart de l'ensemble des exploitations en 2000. Ce processus concerne toutes les catégories d'exploitations, vues sous l'angle de leur dimension foncière – seule la nature de l'activité varie en fonction de la dimension foncière – et de l'âge du chef d'exploitation. En revanche, certains traits dis-

Graphique 3

Une formation élevée plus répandue dans les exploitations diversifiées



Source : AGRESTE - Recensements agricoles

tinctifs de ces exploitations – l'importance du travail qu'elles mobilisent, la qualification plus élevée de leurs membres, le recours plus fréquent au salariat et aux formes sociétaires –

sont à mettre en relation avec les caractéristiques économiques de ces activités et avec les caractéristiques des marchés des biens et services dont elles sont parties prenantes [3].

La diversification des exploitations

*Les activités lucratives prises en compte sont celles qui sont indissociables de l'exploitation, c'est-à-dire réalisées avec les moyens matériels et humains de l'exploitation (en sont exclues les activités réalisées dans un cadre juridique distinct de l'exploitation). Entre le recensement agricole de 1988 et celui de 2000, l'éventail des activités lucratives repérées a été élargi et pour partie modifié. En outre, certaines conventions de recueil de données ont changé, incitant à la prudence dans les commentaires et interprétations des évolutions constatées. Mis à part les exploitations spécialisées dans la production de matière première agricole (exploitations exclusivement agricoles), on peut distinguer les exploitations pratiquant **une ou plusieurs** des activités suivantes :*

Vente directe au consommateur de produits agricoles de l'exploitation, transformés ou non : ventes à la ferme, en bordure de route, sur un marché, en boutique, aux restaurants, cafés, comités d'entreprise et autres groupes de particuliers, par correspondance, par l'intermédiaire d'un groupement d'intérêt économique (GIE) ; sont exclues les ventes directes au consommateur qui sont exceptionnelles ou négligeables, les ventes à un négoce, grossiste, distributeur. Cette définition est restée identique entre les recensements de 1988 et de 2000, mais la convention de recueil de données a changé : en 1988, l'enquête distinguait différents groupes de produits et pour chacun, si le produit était l'objet d'une vente directe exclusive, d'une vente exclusive à un intermédiaire (négoce, grossiste, distributeur) ou d'une vente mixte ; en 2000, ces distinctions n'ont pas été maintenues. On ne connaît donc pas la nature des produits faisant l'objet d'une vente directe. En outre, le caractère marginal ou exceptionnel de ces ventes est apprécié pour l'ensemble des produits, et non par groupe de produits comme en 1988.

Transformation de produits à la ferme pour la vente : en 2000, a été repérée la transformation de tout produit agricole primaire en un produit secondaire, que la matière première soit produite sur l'exploitation ou achetée ailleurs (par exemple : conserves de légumes, fruits séchés, confitures, découpe et conserves de viande,

vêtements à partir de laine, volailles prêtes à cuire, fabrication de fromages, production de vin, etc.). En 1988, cette question n'existait pas mais les données recueillies alors sur la commercialisation de différents groupes de produits (transformés et non transformés) permettent de reconstituer, certes approximativement, des données comparables. La part des exploitations ayant une activité de transformation est probablement sous-estimée en 1988 (la liste des produits transformés pris en compte étant plus étroite qu'en 2000).

Tourisme à la ferme : en 1988, étaient distinguées les activités de restauration seule (table d'hôtes, ferme auberge, goûters à la ferme, crêperie, dégustation de produits locaux, etc.), d'hébergement seul (camping à la ferme, gîte rural, gîte d'étape, gîte de groupe, chambre d'hôte, etc.), de restauration et hébergement. En 2000, le repérage a été étendu aux autres activités lucratives de loisirs : visites d'exploitation, activités sportives ou récréatives, fermes pédagogiques, location d'ânes, locations de VTT, fermes équestres, journées de chasse, etc.

Artisanat (catégorie introduite en 2000) : fabrication d'objets artisanaux à partir de produits de l'exploitation (par exemple : vannerie, tannerie, fabrication de pulls à partir de laine de moutons de l'exploitation, sculpture sur bois, fabrication de meubles).

Travaux à façon : prestations de service effectuées hors de l'exploitation mais rémunérées au bénéfice de l'exploitation et exercées avec les moyens de l'exploitation (main-d'œuvre, matériel ou équipement). En 1988, on distinguait les travaux d'exploitation forestière et scierie et les travaux agricoles. En 2000, le repérage a été étendu aux autres travaux à façon comme le déblayage de la neige, la maçonnerie, l'entretien du paysage et du territoire, etc.

Transformation du bois de l'exploitation pour la vente (catégorie introduite en 2000) : sciage du bois d'œuvre, bois de chauffage, charbon de bois.

Production d'énergie renouvelable pour la vente (catégorie introduite en 2000) : production assurée par des mini-barrages, des éoliennes, du biogaz, etc.

Bibliographie

- [1] SCEES (2002), « Le tourisme à la ferme reste marginal ». AGRESTE - *Primeur* n° 107, janvier.
- [2] BARTHÉLÉMY D., DUSSOL A.M. (2002), « Sociétés agricoles : entre modernité et tradition ». AGRESTE - *Cahiers* n° 2.
- [3] CAPT D. (2000), « De la diversification aux dynamiques spatiales de l'agriculture contemporaine ». Document de recherche n° 55, ENESAD-INRA ESR, Dijon.
- [4] CAPT D. (1997), « Différenciation des produits de consommation finale et agriculture de service ». *Économie Rurale* 242, 36-44.